



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
provisoire de la commission scolaire  
francophone 07-04**

97-10-29

**CANADA**  
Province de Québec  
Commission scolaire francophone 07-04

Assemblée extraordinaire du conseil provisoire de la commission scolaire francophone 07-04 tenue le 29 octobre 1997 à 19h30 au centre administratif de la commission scolaire de Pontiac.

Sont présents à cette assemblée mesdames Francine Jolivette, Louise Larocque, Camille Lévesque, Denise Miron Marion, Ruth Nevins-Cousineau, messieurs Gervais Carrière, Michael Francis, Marc Kelly, Charles Langevin, Guy Lesage, Daniel Moreau, Reid Soucie et Roland Vallière, tous commissaires et formant quorum de même que madame Lorraine Crites, commissaire représentant les parents.

Absence motivée : Mme Guylaine Marcil

Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,

Directeur général de la commission scolaire de la Haute-Gatineau et de la commission scolaire 07-04

M. Réjean Carle,

Secrétaire général de la commission scolaire de la Haute-Gatineau

Le président, M. Daniel Moreau, salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

**Ordre du jour.**

- Assermentation d'un commissaire**
- 1- **Ordre du jour**
  - 2- **Dispense de lecture du procès-verbal du 97-10-07**
  - 3- **Adoption du procès-verbal de la séance du 7 octobre 1997**
  - 4- **Correspondance**
  - 5- **Parole au public**  
**Intervention d'un groupe de parents des municipalités de Shawville, Bristol et Clarendon (Mme Anne Gratton, porte-parole)**
  - 6- **Formation du comité exécutif**
  - 7- **Désignation du secrétaire général du conseil provisoire**
  - 8- **Choix d'une procédure d'assemblée**
  - 9- **Processus concernant le choix du nom de la nouvelle commission scolaire, de l'identification corporative et de l'adresse du siège social**
  - 10- **Budget de fonctionnement**
  - 11- **Rémunération des commissaires**
  - 12- **Dépôt de documents d'information**
    - 12.1 **Guide à l'intention du conseil provisoire (M.E.Q.)**
    - 12.2 **Responsabilités des conseils provisoires, bulletin de la firme Lavery, De Billy**
  - 13- **Autres**
    - 13.1 **Informations du directeur général**
    - 13.2 **Questions des commissaires**
  - 14- **Levée de l'assemblée**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
provisoire de la commission scolaire  
francophone 07-04**

**1- Ordre du jour.**

Le président procède à partir de l'ordre du jour transmis avec l'avis de convocation.

Le directeur général assermente le nouveau commissaire, M. Michael Francis.

**RÉSOLUTION 97-CP-17 Dispense de lecture du procès-verbal du C.P. 97-10-07.**

Il est proposé par le commissaire M. Marc Kelly que le secrétaire d'assemblée soit dispensé de lire le procès-verbal du conseil provisoire du 97-10-07.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RÉSOLUTION 97-CP-18 Procès-verbal du C.P. 97-10-07.**

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque que le procès-verbal du conseil provisoire du 7 octobre 1997 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**4- Le directeur général, M. Louis Pelletier, répond aux questions concernant la correspondance déposée à titre d'information.**

**5- Parole au public.**

Paul Drouin, exprime le point de vue d'un groupe de parents du secteur Bristol, Clarendon et Shawville (localités du territoire de la C.S. 07-04) qui souhaiteraient que leurs enfants puissent continuer à être admis, malgré la restructuration scolaire, dans les écoles francophones qu'ils fréquentent actuellement : au primaire, à Quyon et au secondaire, à l'école Grande Rivière d'Aylmer.

Cette année une trentaine d'enfants de ce secteur reçoivent les services à l'école primaire francophone de Quyon et une dizaine à l'école secondaire Grande Rivière, soit deux écoles qui seront situées sur le territoire de la nouvelle commission scolaire voisine 07-02.

À la demande du président, le vice-président, M. Roland Vallière, transmet aux parents la position du conseil provisoire en mentionnant que conditionnellement aux éventuelles ententes à intervenir avec la C.S. 07-02, le conseil provisoire fera tout en son possible pour assurer le maintien des clientèles à l'école se situant le plus près possible de leur domicile.

**RÉSOLUTION 97-CP-19 Formation du comité exécutif.**

Attendu les dispositions de l'article 179 de la loi sur l'instruction publique ;

Il est proposé par le commissaire M. Marc Kelly que les commissaires suivants forment le comité exécutif du conseil provisoire de la C.S. 07-04 :



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
provisoire de la commission scolaire  
francophone 07-04**

**RÉSOLUTION 97-CP-19 (suite) 97-10-29**

M. Gervais Carrière  
Mme Louise Larocque  
M. Guy Lesage  
Mme Camille Lévesque  
M. Roland Vallière

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RÉSOLUTION 97-CP-20 Désignation du secrétaire général.**

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage de désigner M. Réjean Carle à titre de secrétaire général du conseil provisoire sous réserve de l'autorisation de la commission scolaire de la Haute-Gatineau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RÉSOLUTION 97-CP-21 Choix d'une procédure d'assemblée.**

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que la procédure d'assemblée actuellement en vigueur à la C.S. Pontiac soit adoptée aux assemblées du conseil provisoire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

9- **Processus concernant le choix du nom de la nouvelle commission scolaire, de l'identification corporative et de l'adresse du siège social.**

Le directeur général présente l'information disponible à cette date concernant le processus du choix du nom de la nouvelle commission scolaire, de l'identification corporative et de l'adresse du siège social.

**RÉSOLUTION 97-CP-22 Comité sur les modalités du choix du nom de la nouvelle commission scolaire.**

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau qu'un comité formé des personnes suivantes détermine les modalités encadrant le processus du choix du nom de la nouvelle commission scolaire 07-04 et de son identification corporative.

Mme Lorraine Crites  
Mme Louise Larocque  
Mme Denise Miron Marion  
M. Réjean Carle

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
provisoire de la commission scolaire  
francophone 07-04**

**10- Budget de fonctionnement.**

Le directeur général dépose et commente le document d'information sur le budget de fonctionnement du conseil provisoire transmis par le sous-ministre adjoint aux réseaux, M. Henri-Paul Chaput.

Un projet de budget sera préparé pour étude par le conseil provisoire à une prochaine rencontre.

**RÉSOLUTION 97-CP-23 Rémunération des commissaires.**

Attendu que l'article 515 de la Loi sur l'instruction publique édicte que l'article 175 concernant la rémunération des commissaires s'applique au conseil provisoire ;

Attendu la teneur du Décret 545-90 tel que modifié par le Décret 1614-90 ;

Attendu que l'allocation de base confirmée par le M.E.Q. octroie une somme de 38 790.\$ à titre de montant relié à la rémunération des commissaires ;

Il est proposé par le commissaire M. Marc Kelly que le montant de 38 790.\$ alloué par le M.E.Q. à la rémunération des commissaires soit versé en honoraires aux commissaires siégeant au conseil provisoire de la façon suivante :

2 400.\$ par commissaire, en ajoutant une prime de 1 000.\$ pour le vice président et de 1 790.\$ pour le président du conseil.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**12- Dépôt de documents d'information.**

**12.1 Guide à l'intention du conseil provisoire.**

Le directeur général dépose le guide à l'intention du conseil provisoire, guide préparé par le M.E.Q. à l'intention du conseil provisoire d'une nouvelle commission scolaire.

**12.2 Responsabilités des conseils provisoires, bulletin de la firme Lavery, De Billy.**

Dépôt d'un bulletin d'information publié par la firme Lavery, De Billy en ce qui a trait aux responsabilités des conseils provisoires.

La prochaine assemblée extraordinaire du conseil provisoire aura lieu le 3 décembre 1997.

**RÉSOLUTION 97-CP-24 Levée.**

Il est proposé par le commissaire, M. Daniel Moreau que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Secrétaire général

Président